

Séance du 7 juillet 2022

Le Conseil Municipal de Lans s'est réuni le jeudi 7 juillet 2022 à 20h sous la présidence du Maire M Gilles Desbois.

Présents : Desbois Gilles, Brun Stéphane, Donguy Anne-Laure, Kielpinski Corentin, Laurenceau Pascal, Lory Lydie, Marchand Annie, Pinna Cinthia, Emmanuel Racouchot

Excusés : Barraut Frédéric (pouvoir donné à Laurenceau Pascal jusqu'à 20h20), Guillemenet Sabrina (pouvoir donné à Kielpinski Corentin), Jouveanceaux Jacky (pouvoir donné à Pinna Cinthia), Mérite Christian (pouvoir donné à Brun Stéphane), Plouvier Lysiane (pouvoir donné à Lory Lydie), Turlot Pauline (pouvoir donné à Marchand Annie)

Secrétaire de séance : Kielpinski Corentin

1 - APPROBATION COMPTE RENDU REUNION PRECEDENTE

Le compte-rendu de la séance précédente a été transmis à l'ensemble des membres du Conseil par mail, qui en ont pris connaissance.

Le compte rendu de la séance du 2 juin 2022 est adopté à l'unanimité des présents.

2 - DELIBERATIONS

2.1 : Publication des actes des collectivités

Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune de Lans afin, d'une part de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés, et d'autre part, de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes, M le Maire propose au Conseil Municipal de choisir la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel, par affichage sur les panneaux officiels au lieu habituel.

Ayant entendu l'exposé de M le Maire, à main levée, le Conseil Municipal décide d'adopter cette proposition qui sera appliquée à partir du 7 juillet 2022.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2.2 : Dispositif chantiers utiles

M le Maire expose à l'assemblée qu'une convention a été signée avec le service jeunesse de la ville de Saint Marcel pour la réalisation de travaux de nettoyage/ponçage et de peinture concernant le bâtiment du groupe scolaire, ainsi que la structure multisports agoespace :

Le conseil valide le programme tel que défini ci-dessous :

2022 : bureau de la directrice, la cuisine, le couloir, le mur d'une salle de classe

2023 : salle polyvalente de l'école élémentaire

2024 : les boiseries de la structure multisports

Le coût total de ces prestations s'élève à 5 777 €.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3 – COMPTES RENDUS DES REUNIONS DIVERSES

3.1 Conseil communautaire du Grand Chalon du 16 juin 2022

Le Conseil entend M le Maire faire le compte rendu de cette réunion au Colisée, avec 56 rapports à l'ordre du jour dont 20 avec présentation, et 17 adoptés à l'unanimité, 2 à la majorité et 1 concernant une prise d'acte (rapport 6).

Ce rapport relatif à l'avis de la Chambre Régionale des Comptes, quant à la situation de la collectivité regroupant 51 communes a été présenté par le Président Sébastien Martin qui s'est déclaré satisfait de ses conclusions. La Chambre indique que le Grand Chalon doit se doter d'un nouveau pacte financier liant l'agglomération et les communes membres.

Il est notamment stipulé que la diminution de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) de 50% en 2015 et la création du Fonds de Relance, ont diminué la capacité financière des communes fragilisant la situation des plus petites, dont certaines se retrouvent en difficulté avec une diminution de leur possibilité d'autofinancement.

Les 36 rapports sans présentation ont tous été adoptés à l'unanimité ou ne concernaient que des prises d'acte.

3.2 : Commission Etang le 8 juin

Le Conseil entend M Brun dresser l'état des travaux réalisés. Sur les 12 objectifs définis avec les associations jusqu'à l'année 2024, 8 sont atteints et le 9^{ème} sera terminé à la fin de l'année.

Une sculpture représentant un héron sera positionnée sur l'étang. Celle-ci a été financée par le Crédit Agricole. Reste à finaliser le blocage de l'accès vers la barrière avec l'installation d'une écluse.

Les associations sont satisfaites de l'aménagement et motrices dans la réalisation des travaux.

La prochaine étape sera l'implantation de poteaux pour la mise en place de panneaux pédagogiques.

En ce qui concerne la réhabilitation de la mare, les premières discussions sont en cours avec les associations.

3.3 : Réunion Téléthon le 22 juin à Oslon

La commune de Lans et le Centre socio culturel de Saint Marcel ont été moteurs lors de cette réunion. Il est à noter la nécessité de motiver les autres parties prenantes des communes participantes.

Une prochaine réunion est prévue pour avancer sur le sujet et sensibiliser les associations des villages de la Paroisse pour participer à cette réunion qui se déroulera à Oslon le 8 septembre à 20h30.

3.4 : Conseil d'école groupe scolaire Terence Ridout

Le Conseil entend Mme Marchand dresser le compte rendu de ce conseil du 28 juin au cours duquel a été évoqués le bilan des activités des périodes 4 et 5 comme le nettoyage de printemps, le déplacement à l'Espace des Arts, le défilé de carnaval, la visite de Chalon, le cross inter-écoles à Châtenoy en Bresse, la restitution du travail autour de l'Afrique, la sortie à Touroparc financée par l'ATR, le cycle rugby, le colisée pour le tournoi Elan School Games, la sortie à Moirans en Montagne avec un important financement de l'ATR.

Pour la prochaine rentrée scolaire : on note une légère diminution des effectifs avec 111 enfants inscrits, l'équipe pédagogique devrait être quasiment inchangée.

La répartition des effectifs validée par Mr l'inspecteur de Chalon 2

| | | | |
|------------------|-----------|-----------------------|-----------|
| - Mme Delaye : | 28 élèves | Mme Gillet : | 20 élèves |
| - Mme Desbois : | 22 élèves | Mme Reignier Dubois : | 17 élèves |
| - Mme Boulling : | 24 élèves | | |

• Une question des parents concernant le tirage au sort des accompagnants en sortie scolaire ainsi que sur les horaires de sortie des élèves, a été traitée.

• Un essai sera lancé dans une classe pour remplacer les dévidoirs à papier par des torchons qui seront lavés sur place.

3.5 : Entente intercommunale cimetières-église du 30 juin à Châtenoy en Bresse.

Le compte rendu de la réunion du 3 mars a été approuvé à l'unanimité.

M Serge Gonthey donne des Informations complémentaires sur les points évoqués lors de cette réunion :

- La Fondation du Patrimoine abonde sur les dons versés par les particuliers. Les fonds n'ont pas encore été perçus,
- Des devis sont en attente pour le désherbage manuel des deux cimetières par les ateliers protégés (PEP),
- La vidéoprotection est en cours d'installation et devrait être opérationnelle pour les deux cimetières à la fin de l'année.

Le programme des travaux à venir est présenté avec notamment :

- Le changement de la clôture en 2023 avec la possibilité d'effectuer ces travaux en régie et par tranches successives. Une hauteur minimale de 1m60 est imposée avec du grillage rigide.
- En attente de la confirmation écrite par les services des Monuments de France pour l'emplacement de la deuxième issue de secours à l'église.
- L'installation d'environ 80 cavurnes pour 2023. Des devis seront demandés pour la totalité d'une allée avec une tranche ferme et une optionnelle. Il faut prévoir l'achat et la mise en place d'un nouveau columbarium pour un coût d'environ 10 000 €.

La prochaine réunion est fixée le mercredi 9 novembre à 19h à Oslon.

3.6 : Réunion voirie du 7 juillet

M Brun fait le point sur cette réunion de fin de chantier des voiries de la rue du Bourg et de la rue des Champs avec les services du Grand Chalon, l'entreprise DBTP et le cabinet Artelia, avec notamment le problème de communication auprès des riverains de la part du Grand Chalon lors des travaux. La signalisation horizontale va être prise en charge par le Grand Chalon et DBTP dans les semaines à venir. Quelques finitions sont à réaliser comme la reprise de plusieurs bouches à clé, une entrée vers un particulier. La position des lignes de stop a été particulièrement étudiée. La reprise de la couche de roulement vers la traversée des réseaux sous RD123 au droit de la rue du Bourg reste à réaliser ainsi qu'une reprise sur la route d'Oslon.

Le travail réalisé est de qualité.

Projets communaux à venir :

- Chemin piétonnier en bordure de la départementale à l'entrée du village en venant de Saint Marcel

- Au cours du deuxième semestre, dès que le renouvellement du réseau d'assainissement dans ce secteur bien précis sera réalisé par le Grand Chalon, les travaux d'implantation du plateau traversant sur la RD123 pourront ensuite débiter.

3.7 : Réunion solidarité santé - Grand Chalon

Mme Lory dresse le compte rendu de cette réunion qui fait suite à plusieurs séances de travail sur ce thème. Le manque de travailleurs sociaux dans les CCAS des petites communes occasionne des difficultés pour orienter les personnes bénéficiaires. La mise en place de travailleurs mutualisés par le Grand Chalon pourrait pallier à cette situation. La réalisation d'un annuaire pour apporter instantanément des réponses est également envisagée.

3.8 : Réunion Octobre Rose - Grand Chalon

Le lancement de l'édition 2022 est fixé le 30 septembre au Port Villiers. La marche "La Chalonnaise" est reconduite le 16 octobre. Des actions spécifiques sont à axer sur le dépistage.

Evènements à venir :

- Saint Marcel organise une marche le 15 octobre,
- Conférence au Parc des Expositions sur le sport et la santé.

3.9 : Réunion Fête du village du 14 juin

Le bénéfice a été de 323,94 € par association participante.

Pour 2023, le repas du village sera avancé au 4 mars, et les 22 et 23 avril pour la fête. Ce sont les associations des P'tiots Lanniaux et Lans'fer qui seront référentes pour cette édition. La première réunion est fixée le 29 septembre à 20h30.

Il est proposé d'inviter les associations actuellement 'hors fête' de la commune pour leur proposer de participer à cet évènement.

3.10 : Visite du groupe scolaire le 10 juin par les délégués DDEN du secteur

Deux remarques ont été faites en ce qui concerne l'absence de capteurs de CO2, ainsi que la présence d'une armoire métallique dans un lieu de passage.

4 - QUESTIONS DIVERSES

4.1 Séances inclusion numérique

Les trois séances programmées ont été très appréciées de la dizaine de participants à chaque atelier.

A partir de septembre deux séries de 10 séances sont programmées, une à Châtenoy en Bresse et l'autre à Epervans. Toutes les 5 semaines à Lans, une permanence de 3 heures sera assurée pour les cas individuels (40 minutes par personne). Une information sera réalisée à cet effet. Pour les périodes suivantes deux autres communes du secteur seront le lieu de dispense des 10 séances.

4.2 Réception des CM2 par le CCAS le 30 juin

Lors de cette cérémonie, salle du conseil municipal, les 15 élèves qui vont fréquenter le collège dès la rentrée prochaine, ont reçu des calculatrices.

4.3 Visite Leledy Compost

La visite de l'usine de méthanisation en cours de construction s'est révélée très intéressante. Il est également à noter que dans le cadre de la production de compost, cette société continue ses efforts afin de réduire les nuisances auprès des riverains.

4.4 Cap emploi

Le contrat de M Pascal Montangerand est reconduit jusqu'à la fin de l'année avec prise en charge de 40% sur 20h.

4.5 Visite ostéopathe Cabinet médical

Une proposition de contrat va être transmise par la mairie, le professionnel paraît motivé.

4.6 Lotissement le Grand Curtil

Les travaux de viabilisation ont débuté le 3 juillet. La commercialisation des 7 lots est en cours.

4.7 Réunion des maires des communes de l'Entente intercommunale jeunesse/familles de la paroisse

Prévue le 7 juillet, elle est reportée au 20 septembre.

4.8 Vente de peupliers

La vente qui s'est déroulée dernièrement à Arnay le Duc s'est élevée à 30 500 € (montant prévu au budget 17 500 €).

4.9 Salle Polyvalente

Plusieurs devis sont à l'étude :

- pour acquisition de nouvelles chaises
- pour nettoyage de la salle avec un échafaudage mobile : 1 764 €

4.10 Arrêté sur les restrictions d'eau

Arrêté préfectoral pour abrogation des restrictions des usages de l'eau à la suite des dernières pluies.

4.11 Distributeur automatique de pizzas

Demande pour l'installation d'un distributeur automatique de pizzas.

4.12 Yoga

Demande de partenariat ou location d'une salle pour des cours de yoga/relaxation dans la commune.

4.13 Soirée du 13 juillet

Bilan des réservations : 85 inscriptions avec plateau repas, 120 personnes sont attendues.

4.14 Fresque

Dans le cadre de la commission des abords scolaires, M Emmanuel Racouchot s'est renseigné sur le prix de la fresque dans l'école d'Ouroux sur Saône, pour un montant de 3 500 €.

4.15 Incivilités

Incivilités rapportées le samedi 2 juillet avec des vols sur le parking pendant la kermesse des écoles et insultes aux abords de l'agorospace, enfants scolarisés à Lans qui se sont présentées dans des maisons pour demander de l'argent au nom des écoles. Les personnes identifiées pour ce dernier fait seront convoquées en mairie en présence de leurs parents.

4.16 Idée pour futurs CM2

Idée de baptêmes de l'air pour les enfants avant leur passage en 6^{ème}.

4.17 Atouts jeunes

M Laurenceau fait part du succès du dispositif Atouts Jeunes dans notre commune.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au jeudi 1^{er} septembre 2022 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h08.